

Adresses mails : balmorimagali@protonmail.fr
f-laperne@oloron-ste-marie.fr
jm-idoipe@oloron-ste-marie.fr
d-queheille@oloron-ste-marie.f

1) Informations

- Magali BALMORI remplace Joseph HOURAT comme correspondant de quartier.
- Le vendredi 7 août, une guinguette est organisée au Centre Nautique de Soeix, de 18h à 22h. Possibilité de venir aider à l'installation à partir de 14h.
- La mairie a lancé une enquête sur les mobilités douces : tout le monde peut y répondre via ce lien : <https://www.oloron-ste-marie.fr/2026/06/05/participez-a-lenquete-sur-les-mobilites-actives-a-oloron-sainte-marie/>

2) Questions / Réponses

Point 1 : Route du Gave d'Aspe

Le lycée agricole n'entretient pas les bords de leur champ, dont les ronces et les orties débordent dans le jardin d'une habitation (n°1740). Le lycée a installé des engins qui bloquent l'accès au champ pour que la propriétaire puisse elle-même les couper.

Même problème aux abords du champ donnant sur une maison située 1 rue du tumulus. Les propriétaires ont entretenu eux-mêmes la rigole et les mauvaises herbes qui débordaient chez eux. M. Jean-Marc CARRERA a lui-même fait la remarque à une personne du lycée, qui l'a finalement fait.

Réponse apportée au lendemain de la réunion : Le lycée agricole est intervenu le 16/06/2026.

Point 2 : Inondation

Lors des fortes pluies tombées le 9 mai dernier, toute l'eau du lotissement a fini dans le jardin du 1 rue du tumulus : le jardin ressemblait à un lac et l'eau était proche d'entrer dans la maison.

C'est à ce moment-là que les propriétaires se sont rendus compte du dysfonctionnement des évacuations car l'eau était rejetée dans la rigole (du champ du lycée agricole), qui elle-même débordait.

Quelles sont les solutions ? Le rehaussement du parking du midi devant leur habitation ? L'intervention d'un spécialiste ?

Réponse : La possibilité de rehausser le parking du midi est en cours d'étude. Le comité de quartier sera tenu informé de la suite donnée.

Point 3 : Entretien du quartier

a) Le curage des buses n'est pas fait au niveau du 997 Route du Gave d'Aspe (ou 2701 selon la nouvelle numérotation). M. Fabien SOUBIELLE s'en occupe, alors que ce n'est pas de sa responsabilité.

Réponse : Cette information a bien été prise en compte par les services techniques pour traitement.

b) Le nettoyage du quartier Soeix est souvent fait le matin même des réunions de quartier, et il est vraiment léger (et les herbes coupées sont laissées sur place).

Réponse : Les services techniques remercient le comité pour cette information ; une vigilance particulière sera apportée au respect du calendrier ainsi qu'au bon nettoyage du quartier.

c) Les mauvaises herbes sont aussi nombreuses à pousser sur la Départementale (notamment sur le trottoir longeant le lotissement). Faut-il adresser une demande au Département ?

Réponse : Les services techniques ont contacté le Département afin de demander une intervention.

d) L'abreuvoir de la route des crêtes est entretenu jusqu'à aujourd'hui par un habitant. C'est une tâche lourde à faire, et il est dommage qu'il ne soit pas mieux entretenu sachant qu'il a été rénové

récemment.

Réponse : Les services techniques sont intervenus.

e) Qui s'occupe des champs appartenant à EDF ? Car ils ne sont pas entretenus et sont remplis de ronces.

Réponse : C'est EDF qui doit entretenir ces champs.

Point 4 : Travaux sur la route Bidos - Soeix

- Ces travaux sont-ils terminés ?
- Un tronçon est dangereux : il manque une glissière ou une autre protection pour empêcher qu'une voiture ne tombe dans le champ au niveau du virage.
- La sortie de la voie verte est dangereuse.
- Lors des fortes pluies, l'eau s'accumule en bas de la côte.
- La croix n'a pas été remise depuis les travaux : où est-elle ?

Réponse : Toutes ces demandes relèvent de la compétence du Département et ont bien été transmises à ses services par les services techniques de la Ville.

Point 5 : Route dangereuse à la sortie du lotissement, direction Eysus

a) Les voitures roulent vite. Ce tronçon est dangereux pour les marcheurs (notamment pour les jeunes prenant la navette ou le bus).

Réponse : Cette information a bien été transmise au service de la Police Municipale.

b) Les bords de route ne sont pas entretenus et les herbes hautes empêchent une bonne visibilité.

Réponse : Les services techniques ont des périodes de coupe à respecter (2/an).

Point 6 : Éclairage nocturne / chicane après la Taoulère

a) M. Fabien SOUBIELLE informe d'un problème d'éclairage la nuit au niveau de la chicane : l'éclairage n'empêche pas la vitesse des conducteurs, mais a un véritable impact sur leur cadre de vie. En effet, leur maison est éclairée constamment au milieu de la nuit : ils ne peuvent plus regarder les étoiles, et il y a un fort impact sur la faune et la flore locale (il note la disparition de chouettes hulules qui étaient présentes les années précédentes).

Ce problème avait été signalé à la précédente municipalité (dont Clément SERVAT et Marie-Lyse BISTUÉ) mais aucune évolution.

M. Fabien SOUBIELLE va informer WWF de cette situation.

Qui gère ce tronçon ? Oloron ou Eysus ? Est-il possible de déplacer le déclenchement par radar (qui est au niveau du croisement de la côte de la Taoulère) ?

Travailler sur ce point pourrait permettre à la Ville de faire la démarche pour demander le Label Ciel Étoilé.

Réponse : Après un entretien avec Madame la Maire et le responsable du service éclairage de la Ville, il est convenu de laisser l'éclairage tel quel. En effet, le lampadaire est juste au dessus d'un rétrécissement pour ralentir les véhicules, et il se créerait un gros point noir qui serait dangereux.

b) La chicane après l'embranchement de la côte de la Taoulère a souvent son panneau abîmé. M. Fabien SOUBIELLE, habitant à proximité, s'en occupe également.

Réponse : Les services techniques vont remplacer le panneau.

Point 7 : Carrière

a) Au niveau du STOP, il manque le marquage au sol. Les gens ne s'arrêtent pas.

Réponse : Le traçage au sol a été refait.

b) Il manque le panneau de direction pour Arudy et un panneau « Bager Sud ».

Réponse : Les services techniques de la Ville ont bien transmis cette demande au Département.

c) Un stock de graviers entrave une partie de la route : les gens ne voient pas bien où aller pour prendre la route vers Arudy et entrent dans la carrière.

d) Une croix a été enlevée, le socle est toujours là. Sait-on où elle est ?

Réponse : Les services techniques ne savent pas où se trouve cette croix : il s'agit probablement d'incivilité/vol.

e) Le transformateur à ce niveau-là n'est pas entretenu (ronces, etc).

Réponse : Une demande d'intervention a été faite.

f) Le pont de la carrière n'est pas entretenu et dangereux : les camions passent dessus.

Réponse : Une demande d'intervention a été faite : le service des espaces verts va effectuer le débroussaillage et le nettoyage. Concernant la dangerosité évoquée du pont, le responsable du service voirie s'est rendu sur place : aucun risque d'écroulement.

Point 8 : Navette

Y-a-t-il un changement de ligne prévu, afin d'aller plus loin que le lotissement ?

Réponse : Il n'est pas prévu d'aller au-delà. L'arrêt avait été positionné au niveau du parking derrière le lycée pour une prise en charge et une dépose en toute sécurité, et pour faciliter la circulation du bus.

La desserte de Soeix avait été étudiée suite à une demande du comité de quartier. Pour information, en 2025, la navette a transporté 33 personnes à cet arrêt.

Point 9 : Eau

Problème de pression d'eau chez Mme Muriel TEDESCO.

Réponse apportée lors de la réunion : Le service des eaux s'est rendu sur place pour faire des mesures de pression et débit. Tout était normal. Le responsable du service a appelé Mme TEDESCO pour lui expliquer le problème technique qui a été identifié, et qui va être géré par le service eau et assainissement.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 19 octobre 2026 à 20h au Centre Nautique de Soeix